

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UAO
Université Alassane Ouattara

Université Alassane Ouattara
UFR : Communication et Société
Département d'Histoire

SYLLABUS DE COURS

Intitulé du cours : LES SOURCES ORALES

Nombre de crédits : 01

Volume horaire : 12h

Localisation de la salle : Salle 26, campus 2, Nouveau Bâtiment.

Niveau : Master 1 HMC

Année académique : 2022-2023

Nom de l'enseignant : M'BRAH Kouakou Désiré

Grade : Maître de conférences

Localisation du bureau : Campus 1, bâtiment du petit lycée

Contacts : E-mail : desirembrah@uao.edu.ci/

Téléphone : +225 07 07 32 66 37/ +225 01 01 00 65 94

Site internet : <https://www.desirembrah.site/>

Jours et heures de réception : Lundi, mercredi et vendredi de 08h à 16h.

Introduction

L'histoire est la connaissance du passé des hommes. Cette connaissance se fait à l'aide de documents que l'on nomme des sources, à partir desquelles les historiens reconstituent les faits. Parmi ces différentes sources, les sources orales sont indispensables pour qui veut retracer l'histoire précoloniale des sociétés sans écriture. Il convient de retenir que la tradition orale comme l'histoire devrait servir de base ou d'introduction préalable à toute enquête, qu'elle soit historique, anthropologique ou ethnologique ; même si une certaine historiographie a pendant longtemps contesté sa crédibilité. Celle-ci a même poussé le mépris jusqu'à arguer que même si la tradition orale permet de remonter le cours du temps, elle ne dépasserait guère le XIX^e siècle. Les sources orales sont des matériaux recueillis oralement par le chercheur en vue de l'écriture de l'histoire d'un peuple ou d'une région. Longtemps rejeté comme source de l'histoire par l'Occident, les sources orales ont été acceptées comme source de l'histoire qu'à partir des années 60. En effet, la tradition orale, source vivante de l'histoire des peuples, n'a été véritablement acceptée par les historiens de l'Afrique que depuis les années soixante. Certes, elle a été utilisée bien avant ; mais c'est récemment qu'elle a fondé une pratique scientifique. La publication de l'ouvrage de Jan Vansina de la tradition orale en 1961 a marqué cette rupture méthodologique.

L'objectif général, de ce cours, est de présenter les sources orales aux étudiants et leur montrer la méthodologie appropriée pour une exploitation judicieuse des sources orales.

Les objectifs spécifiques du cours se déclinent ainsi :

- Identifier les typologies de la tradition orales,
- Montrer l'importance des sources orales dans l'écriture de l'histoire,
- Indiquer la méthode et le mode d'exploitation des sources orales.

I-L'IMPORTANCE DES SOURCES ORALES DANS L'ECRITURE DE L'HISTOIRE

1- Les sources orales, matériaux indispensables pour l'écriture de l'histoire des peuples sans écriture.

Les sources orales relèvent de la tradition orale que Amadou Hampâté Bâ définit comme « l'héritage de connaissance de tout genre transmis oralement d'une génération à la suivante, d'un maître au disciple ». Pour Jan Vansina, « la tradition orale est l'ensemble des témoignages transmis de bouche à oreilles de génération en génération ». Ainsi, la source orale est un message qui se transmet par la parole des vieillards, des anciens, des sages, des griots, des porte-cannes, des conteurs. La transmission de la tradition orale diffère d'une société à l'autre. En effet, dans les sociétés étatiques, il

existe des spécialistes de la transmission ex : les griots pour les mandés, les portes cannes pour les akans. Quant aux sociétés lignagères, la transmission est libre car il y a absence de spécialiste. C'est le recueil ou la collecte de la tradition orale qui donne les sources orales. Avec l'absence d'écritures, les sociétés africaines ont été considérées comme des peuples sans écritures.

Or, Si oralité et mémoire signifiaient fantaisie et fragilité perpétuelles, on comprendrait mal que des sociétés sans écriture aient soutenu des pratiques et des réalisations politiques, économiques, culturelles... parfois complexes, étendues, durables. En cela, Marrou Henri-Irénée définit un document en Histoire comme toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain, envisagé sous l'angle de la question qui lui a été posée. C'est ce qui a permis à L. Febvre d'écrire : « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser.... Donc, avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champ et de mauvaises herbes. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. » En un mot tout ce qui, dans l'héritage subsistant du passé, peut être interprété comme un indice révélant quelque chose de la présence, de l'activité, des sentiments, de la mentalité de l'homme d'autrefois _____ entrera dans notre documentation.

Pour Jan Vansina, trois éléments constituent les sources orales, à savoir les rumeurs, les témoignages auriculaires et les témoignages oculaires. A la suite de Jan Vasinan, d'autres chercheurs vont relever le défi de la pertinence des sources orales dans la reconstitution du passé des peuples sans écritures ; il s'agit entre autres de *Yves Person*, *Claude Helene*, *Henriette Diabaté*, *Joseph KI Zerbo* etc. Les productions scientifiques de ces chercheurs ont amené l'école des annales à reconnaître que l'histoire peut s'écrire avec des documents écrits mais également avec tout ce qui porte des traces humaines. En effet, dans les sociétés dites sans écriture, les sources orales sont d'un grand intérêt pour la reconstitution de leur passé. Elles constituent la source essentielle capable d'éclairer leur histoire. Les sources orales constituent toutes les données orales, collectives et individuelles qui se rapportent au présent, au passé récent et lointain. Tous les témoignages oraux qui nous renseignent sur le passé. Elles sont d'un intérêt particulier vu qu'elles permettent de reconstituer leur passé.

2. Les difficultés liées aux sources orales.

L'historien rencontre toujours le besoin de dater ce qu'il manie. Or, la tradition orale n'est pas ou n'est que très relativement datée. Pour en cerner de ce point de vue les données, on dispose parfois de recoupements extérieurs, quand ces sources écrites datées parlent des mêmes faits et gens. Il est

difficile d'obtenir des dates les sources orales car elle s'inscrit généralement dans le temps mythique ou font allusion à des données astronomiques ou des faits des sociétés. Vu que l'histoire se fait avec les dates ; le chercheur doit dans la mesure du possible dater les faits relevant des sources orales à travers le regroupement avec les sources écrites et la bibliographie, la datation archéologique, le calcul des règnes moyens et des générations.

Parfois, les enquêteurs sont confrontés à des refus de la part des informateurs et cela pour des raisons diverses. D'abord, la plupart des informateurs croient que l'enquêteur dispose de moyens financiers importants qu'il ne veut pas partager. Dans le même ordre d'idées, ils estiment que la publication des résultats de l'enquête profitera largement à l'auteur et non à l'informateur. Il faut donc partager, c'est-à-dire donner un pourboire pour pouvoir espérer une coopération de la part de l'informateur. Il est donc recommandé à l'enquêteur de se munir d'une certaine somme d'argent en vue de « motiver » éventuellement l'informateur. Une autre raison du refus est la peur de voir son nom cité dans la publication et d'être ainsi, plus tard, recherché par la police secrète ou par des individus se sentant lésés par la publication.

II- LA METHODOLOGIE DE LA COLLECTE ET D'EXPLOITATION DES SOURCES ORALES

1- La collecte des sources orales, mode d'emploi pour les jeunes chercheurs.

L'histoire des « peuples sans histoire » a celui d'être largement, une science de terrain. Aussi, tout étudiant désireux d'écrire le passé d'un peuple sans écritures se doit de mener des enquêtes dans les localités choisies. Les personnes qui transmettent les sources orales sont appelées des traditionnistes. L'enquête orale débute par le choix d'un sujet. La pertinence de ce sujet doit être vérifiée par la recherche documentaire qui consiste à lire tous les auteurs qui ont plus ou moins travaillé sur le thème choisi. La préparation théorique de l'enquête : avant d'entreprendre la collecte des sources orales, il faut au préalable rassembler toute la documentation écrite existante et si possible les informations orales déjà recueillies sur la région, le village, le peuple que l'on veut étudier.

La recherche documentaire permet au chercheur de savoir si son sujet est digne d'être poursuivi ou pas, en fonction de cette recherche documentaire, il pourra réorienter son sujet ou l'affiner. Ainsi la recherche documentaire est un préalable à toute enquête orale, voire à toute étude scientifique. Après quoi, le chercheur muni d'une autorisation de recherche peut chercher à prendre des rendez-vous auprès de potentiels traditionnistes. Il peut se faire aider par un guide qui maîtrise déjà sa zone d'étude. Avant tout entretien avec les traditionnistes, le chercheur doit connaître leur disponibilité. Ainsi, il est

plus aisé de mener des enquêtes auprès des cultivateurs durant la saison sèche, ou les temps morts pour les chasseurs et autres.

- **La connaissance du terrain**

La connaissance du terrain pour le chercheur est l'une des exigences nécessaires pour son travail. Le terrain constitue un maillon incontournable dans la recherche même la plus théorique qui soit. En effet, le terrain constitue le point de départ et le point de chute de toute recherche. Il est le champ d'application, d'expérimentation et d'initiation de la recherche. Même les spéculations les plus théoriques ont toujours une retombée sur le terrain qui prend des formes différentes. Pour effectuer les recherches, le choix du terrain doit être fait de telle manière qu'il permette de tester la pertinence d'une idée, d'une hypothèse ou d'une théorie. Le terrain constitue le second pôle de la connaissance scientifique dans la mesure où une idée n'acquière le qualificatif de scientifique que lorsqu'elle est vérifiée par le terrain, conforme aux données réelles.

- **L'attitude du chercheur**

L'attitude de l'historien doit être la même aussi bien face aux sources orales qu'écrites. Le discours de l'informateur peut varier selon l'attitude de l'enquêteur. Parfois, l'absence de liberté d'expression fait que l'informateur n'est pas habilité à partager ses opinions avec l'enquêteur. Le chercheur est donc contraint à s'adapter au milieu, à l'environnement et au temps. Il attendra le moment opportun ; cela quand par exemple il se sentira hors de danger, soit par la distance qui le sépare de son pays (c'est le cas des réfugiés ou des exilés), soit par le temps écoulé entre le moment de l'entretien et celui de l'incident. Ainsi, le chercheur doit s'adapter à son milieu de recherche. C'est dans ce contexte qu'un adage dit en ces termes : « Quand on va sur le soleil, il faut se comporter comme des habitants du soleil et quand on va sur la lune, il faut se comporter comme un habitant de la lune ». Durant l'entretien, l'enquêteur doit faire attention aux gestes, aux humeurs, bref à tout ce qui peut l'aider à lire ce que cache le traditionniste. Toute enquête s'inscrit dans la durée, ce qui exige du chercheur humilité, patience, adaptation et flexibilité.

- **Le choix des traditionnistes**

Lorsque le chercheur se trouve dans un milieu inconnu. Il peut s'appuyer sur son guide ou mener la technique de boule de neige. Il est conseillé dans la mesure du possible d'éviter les intellectuels et les traditionnistes sortis longtemps de leur société. La qualité du traditionniste est jaugée par la patience. Trois critères essentiels peuvent guider dans le choix du bon témoin : la notoriété, le statut social, les qualités personnelles.

Deux options se présentent au chercheur, il s'agit de l'enquête extensive et l'enquête intensive. L'enquête est extensive lorsque le chercheur cherche à interroger le maximum de personnes au détriment de la qualité. Mais lorsque le chercheur se concentre sur la qualité, alors il opte pour l'enquête intensive.

- **Le déroulement de l'enquête.**

Le chercheur dispose de plusieurs techniques et méthodes pour conduire à bien une enquête orale. À lui s'offre l'entretien privé qui se fait avec un informateur et elle porte très souvent sur les questions telles l'histoire des familles ou des individus importants ayant marqué l'histoire ; cette histoire est souvent tenue secrète. Ces enquêtes ont lieu en général lorsque l'enquêteur démontre sa bonne foi, lorsqu'il rassure et inspire confiance vis-à-vis du traditionniste. Il faut donc que le chercheur soit patient et disponible pour accéder à ce type d'informations. Dans ce contexte, il doit avoir en mémoire que l'histoire est une aventure spirituelle où la personnalité de l'historien s'engage tout entière.

Quant à l'entretien public, plusieurs informateurs y prennent part. C'est parfois l'occasion de susciter un débat entre eux. Cependant, il ne faut pas se méprendre car si ces débats sont bien souvent riches en enseignements, il y a le fait que les points de vue se contredisent très peu et se retrouvent bien des fois. Cet état de fait tend à montrer ou démontrer l'existence d'une vie harmonieuse dans les sociétés en question, faisant ainsi ablation d'évènements malheureux qui ont pu entacher l'histoire desdites sociétés. Dans tous les cas, le chercheur a l'aptitude de diriger à travers l'entretien directif, de donner le champ libre aux traditionnistes par le biais de l'entretien libre, ou d'associer ces deux formes grâce à l'entretien semi directif.

Idéalement, les entretiens sont enregistrés puis retranscrits. Il est important de savoir que l'enregistrement n'empêche pas la prise de notes complémentaires (pour les impressions, les observations et les commentaires) qui pourront faciliter ensuite le travail d'analyse du chercheur. Ces notes doivent décrire nécessairement le contexte (lieu, moment, conditions) dans lequel s'effectue l'entretien. L'enquêteur doit adopter une position d'écoute attentive, d'ouverture en essayant de ne pas influencer l'interview par des regards, gestes et attitudes. Afin de bien conduire ses entretiens, l'établissement d'un questionnaire s'impose au chercheur avant tout départ sur le terrain. Mais dans un certain nombre de cas, il est préférable d'avoir recours à un guide d'entretien qui peut servir de boussole. Cependant, ce guide ne doit en aucun cas s'éloigner du thème de recherche, c'est-à-dire, il doit épouser l'idéologie sociale de l'informateur afin d'en tirer un grand nombre d'informations. Pour permettre à l'informateur de se sentir à l'aise dans l'entretien, l'enquêteur peut par exemple commencer

par lui proposer de raconter librement l'histoire de sa localité. Ceci conduit, dans la majeure partie des cas, l'informateur à livrer un grand nombre de détails sur le sujet.

L'enquête de terrain est un art de production où il ne suffit pas de connaître les méthodes : il faut aussi du talent.

2- L'exploitation des sources orales pour l'écriture de l'histoire.

Les sources orales constituent des matériaux dignes pour l'écriture de l'histoire des peuples africains. Si cela est devenu une réalité, il n'en demeure pas moins qu'il faut savoir les exploiter judicieusement. Recherche, compréhension, exploitation des documents : c'est ainsi que l'esprit de l'historien construit une réponse à la question par laquelle il s'est avancé à la découverte, à la rencontre du passé. L'historien, après avoir recueilli les informations, doit procéder à leur « toilette », c'est l'œuvre de la critique externe, « technique de nettoyage et de raccommodage » : on dépouille le bon grain de la balle et de la paille ; la critique d'interprétation dégage le témoignage dont une sévère « critique interne négative de sincérité et d'exactitude » détermine la valeur (le témoin a-t-il pu se tromper ? A-t-il voulu nous tromper ? ... ; peu à peu s'accumulent dans nos fiches le pur froment des « faits » : l'historien n'a plus qu'à les rapprocher avec exactitude et fidélité, s'effaçant derrière les témoignages reconnus valides. L'ensemble des textes recueillis constitue le corpus. La critique historique du corpus a pour seule fonction de répondre à la question suivante que lui pose l'historien : « je considère que ce document m'apprend ceci ; puis-je lui faire confiance là-dessus ? ». Le traditionniste africain qui récite des traditions orales fait de « l'histoire orale » ; l'historien qui utilise son témoignage, reconstitue l'histoire. Il faut examiner et indiquer toute interprétation avant de proposer sa propre reconstruction historique à travers les démarches suivantes :

- l'écriture, la notation et la transcription phonétique des données qui transforment l'enquête, l'entretien, l'impression en documents qui objectivent, permettent la mise à distance, le recul et la mise à plat.
- la lecture critique qui rapporte les documents à leur contexte, qui repère et décrypte des allusions, les malentendus, les contradictions et les références croisées.
- le classement : il met en fiche des éléments de documents disparates, fait apparaître des relations invisibles aux enquêtes extérieures à l'interaction.

L'écriture va d'abord transformer les entretiens en texte puis la lecture critique s'applique à ces textes ; le classement enfin, efficace tout au long de l'enquête va transformer ces premiers textes

(journal, transcriptions d'entretiens) en matériaux à décortiquer, à désosser, à désarticuler. Ce n'est qu'après que le chercheur pourra s'atteler à la rédaction finale.

En plus de la critique, le chercheur doit effectuer des regroupements avec la bibliographie existante en misant sur l'interdisciplinarité. Il doit faire appel si possible à l'éclairage des sciences auxiliaires à l'histoire. Il doit faire des recoupements en recherchant les probabilités de faits les plus proches de la réalité des faits historiques en les démontrant grâce à une logique interne implacable.

Le chercheur gagnerait à s'appuyer sur une documentation la plus vaste possible en liaison avec son thème, et ne point négliger aucune source d'information.

Conclusion

Quel que soient les préjugés portés à l'encontre des sources orales, il appartient à l'historien de savoir les collecter, de les exploiter judicieusement afin de pouvoir reconstituer le passé des peuples sans écriture. En effet, le bon historien est celui qui recherche obstinément dans un esprit d'honnêteté intellectuelle, la vérité historique pour elle-même, à partir des méthodes de la science historique. La conclusion doit être l'aboutissement d'une argumentation soutenue par des documents crédibles et par la critique historique.

Références bibliographiques

ALLOU Kouamé René, 2015, *Les Akan, peuples et civilisations*, Paris, l'Harmattan, 890 p.

DIABATE Henriette Dagri, 1986, *Le Sannvi, sources orales et histoire, un essai méthodologique*, Abidjan, NEA, 166 p.

GAYIBOR Nicoué, JUHÉ-BEULATON Dominique, GOMGNIMBOU Moustapha, 2013, *Source orales et histoire de l'Afrique : un bilan, des perspectives*, 21 p.

LE GOFF Jacques, NORA Pierre (S/D), 1974, *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 992 p.

LEBOEUF Jean Paul, 1968, « L'enquête orale en ethnographie », *Ethnologie générale*, pp.180-198.

LOUCOU Jean-Noël, 1994, *La tradition orale africaine*, éditions NETER, 118 p.

MARROU Henri-Irénée, 1954, *De la connaissance historique*, Paris, éditions du Seuil, 318 p.

N'DA Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, l'Harmattan, 275 p.

PERSON Yves, 1962, « Tradition orale et chronologie », *Cahiers d'études africaines*, vol.2, n°7, pp. 462-476.

- PROST Antoine, 2010, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, éditions du Seuil, 370 p.
- RICCEUR Paul, 2000, *Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, collection l'ordre philosophique, 699 p.
- RUANO-BORBALAN Jean-Claude, 1999, *L'histoire aujourd'hui*, Auxerre, éditions Sciences Humaines, 473 p.
- TUDESQ André-Jean, 2007, « Histoire et Mémoire : une relation ambiguë et contradictoire », *Le temps de la mémoire II : soi et les autres*, Presses Universitaires de Bordeaux, <https://books.openedition.org/pub/26291>, consulté le 24 mars 2023.
- TZVETAN Todorov, 1995, « La mémoire devant l'histoire », *Terrain*, n°25, pp.101-112.
- VANSINA Jan, 1960, « Recording the oral history of the akuba », *Journal of African History*, I. 1, pp. 43-51 et 1.2, pp. 257-270
- VANSINA Jan, 1961, *De la tradition orale*, Tervuren Annales, Sciences Humaines, n°36, Musée Royal de l'Afrique Centrale 168 p.
- VEYNE Paul, 1978, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, éditions du Seuil, 438 p.
- WALLENBORN Hélène, 2002, « Les attitudes de l'historien face aux témoins », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, (en ligne), Archives des Sonorités, mis en ligne le 01 juillet 2002, consulté le 16 juin 2016, URL : <http://afas.revues.org/2421>.

METHODES ET STRATEGIES PEDAGOGIQUES

Il s'agit d'un cours magistral avec vocation d'impliquer activement les étudiants par la participation, l'intervention et le débat.

Langue d'enseignement : Français

MODE ET CRITERES D'EVALUATION

Les étudiants seront évalués à la fin du semestre au cours de deux sessions d'examen. Une note de TD sera additionnée à la note de l'examen pour obtenir la moyenne de l'étudiant. La validation de l'UE exige une moyenne de 10/20.

L'évaluation sur table se fera sous forme de dissertation ou de commentaire de texte.

M'BRAH Kouakou Désiré

Maître de conférences
en Histoire du peuplement et des civilisations